

## **I – ELECTION DU MAIRE**

Secrétaire : Maryline ROSSI

Assesseurs : Sylvie GIULIANI et Frédérique JEAND'HEUR

A été élu Maire à l'unanimité Louis GESTER

## **II – VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS :**

A été voté à l'unanimité le nombre de 3 adjoints.

## **III – ELECTIONS DES ADJOINTS :**

1<sup>er</sup> ADJOINT : Philippe LACROIX

2<sup>ème</sup> ADJOINT : Dominique BOYER

3<sup>ème</sup> ADJOINT : Daniel LEBOEUF

## **IV – INFORMATIONS DIVERSES :**

- Des travaux d'élagage vont être entrepris par le Conseil Général, sur la période du 7 avril au 18 avril 2014 de 8 h à 17 h, sur les portions suivantes : entre DUNG et PRESENTEVILLERS, entre DUNG et ALLONDANS et entre DUNG et BART. **La circulation sera interdite**, pendant deux jours environ pour chacun des secteurs, en fonction de l'avancement des travaux.

- **Inscriptions scolaires** : ATTENTION, les dates sont avancées par rapport aux années antérieures.

Les inscriptions auront lieu à l'école de PRESENTEVILLERS **le vendredi 18 avril de 17 h à 19 h et le samedi 19 avril de 10 h à 12 h**.

Elles concernent les enfants nés en 2011 et ceux nouvellement arrivés sur la commune devant être scolarisés en primaire. Les familles devront passer au préalable en mairie de DUNG pour compléter un certificat d'inscription et faire photocopier leur livret de famille et le carnet de santé de l'enfant. Il leur sera remis un dossier administratif à compléter puis à porter à l'école de PRESENTEVILLERS selon les permanences indiquées ci-dessus.

- RAPPELS :

**Horaires d'utilisation des machines bruyantes** (tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses...) selon arrêté préfectoral du 19.04.2005 :

\* les jours ouvrables..... de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 30

\* les samedis..... de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 30

\* les dimanches et jours fériés..... de 10 h 00 à 12 h 00

**Ramassage déchets verts** : Les déchets de jardin, gazon, arbres ne sont pas ramassés. Les branchages doivent être préparés en fagots ficelés d'une longueur maximum de 1 mètre.

**Feux** : Selon la circulaire interministérielle du 18.11.2011, il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts.

- L'Argus des communes note les communes sur leur gestion. La dernière note mise en ligne concerne l'année 2012, DUNG a obtenu 20/20.

### **ETAT CIVIL**

Mariage : Sylvie ANGONNET et Stéphane DEFACHE se sont mariés le 22 mars 2014. Nous leur renouvelons nos vives félicitations.

\*\*\*\*\* Salutations à toutes et à tous \*\*\*\*\*

La Commission Information